

COURS COLLECTIFS TCG HIVER 2017-2018

KIDS Tennis : Niveau **rouge (de 4-7 ans)**, **orange (7-12 ans)**.

Lundi : Du 30 octobre 2017 au 26 mars 2018 (hors vacances scolaires publiques)

Mercredi : Du 1 novembre 2017 au 28 mars 2018 (hors vacances scolaires publiques)

Jeudi : Du 2 novembre 2017 au 29 mars 2018 (hors vacances scolaires mais inclus le 29 mars 2018)

Samedi : Du 4 novembre 2017 au 24 mars 2017 (hors vacances scolaires et 27 janvier 2018, mais inclus 23 décembre 2017 et 10 février 2018)

INSCRIPTIONS (possibilité de s'inscrire à plusieurs cours mais sans garantie d'être pris à chaque session)

A l'avance par écrit (cochez ce qui convient)

Lundi : 16h30-18h → complet
Mercredi : 14h-15h 15h-16h → complet
Mercredi : 16h-17h → complet 17h-18h
Jeudi : 16h30-18h → complet
Samedi : 09h-10h 10h-11h 11h-12h

Les heures en couleurs sont réservées à la tranche d'âge citée en titre. Les cours du lundi, jeudi et samedi matin sont ouverts à tous les âges mais dépendent de l'homogénéité des groupes.

A renvoyer par courriel ou poste

- Je souhaite cumuler les cours sélectionnés (sous réserve de places disponibles)
- Je souhaite faire l'inscription pour un cours mais donne plusieurs disponibilités (indiquez un ordre de priorité)

DÉLAI D'INSCRIPTION 30 SEPTEMBRE 2017

TARIF: CHF 475.- pour les cours du mercredi ou samedi d'octobre 2017 à mars 2018

CHF 700.- pour les cours du lundi ou du jeudi d'octobre 2017 à mars 2018

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse : Code Postal :

Email pour correspondance :

Tél fixe : Tél mobile :

Membre TCG : oui / non Parents membres : oui / non

Date.....Signature des parents :

Par leur signature, les parents s'engagent à s'acquitter du montant correspondant au nombre de cours sélectionnés. La priorité sera donnée aux enfants qui participent déjà aux cours en été et aux enfants membres. Sauf cas particuliers, aucun remboursement ne sera effectué après le début de la saison.

Attention : seules les inscriptions soumises à l'aide de ce formulaire et portant une signature d'un parent garant seront prises en considération.